



Point d'étape sur la procédure Prolongation exceptionnelle de la période d'observation jusqu'au 21 juillet 2025 Dépôt du projet de plan de continuation

Grenoble, le 22 janvier 2025 – 18h00 – [Le Groupe Mare Nostrum](#), expert des Ressources Humaines pour les PME/ETI, poursuit sa restructuration sous la protection du Tribunal de commerce de Grenoble en vue de l'adoption prochaine de son plan de continuation au niveau de la holding et ses filiales en procédure. A cet effet, le Groupe confirme la prorogation de sa période d'observation, par jugement du 21 janvier 2025, pour une troisième période de 6 mois jusqu'au 21 juillet 2025. Cette décision démontre la confiance des organes de la procédure et du Tribunal dans la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et sa réorganisation afin de retrouver sa pleine efficacité opérationnelle.

Projet de plan de continuation

La nouvelle période de 6 mois qui s'ouvre tend à permettre au Groupe de finaliser ses projets de plan de continuation, qui ont fait l'objet d'un premier dépôt (non définitif) auprès du Tribunal de commerce de Grenoble. Ces derniers seront soumis aux votes des créanciers (consultations avec classes de parties affectées au niveau de la holding et consultations individuelles au niveau des filiales) avant son examen par le Tribunal au cours du 1^{er} semestre 2025.

Comme annoncé¹, ces plans permettront au Groupe de rembourser une grande partie de son passif, et s'avèrent être à ce jour la meilleure solution possible par rapport à un plan de cession des actifs du Groupe. Cette option, un temps envisagée par le Tribunal, n'a pas permis de recueillir d'offres suffisamment intéressantes et sérieuses et a été de fait écartée.

Projet d'adossement

Mare Nostrum rappelle qu'elle est entrée en discussion exclusive avec le groupe Domino RH², un acteur majeur dans la gestion des ressources humaines, en vue d'un rapprochement capitalistique qui viendrait renforcer les projets de plan élaborés en vue d'assurer la continuité des activités du Groupe. Ce projet repose sur une forte complémentarité des deux groupes en termes d'activités, d'implantations géographiques et de clientèle, ainsi que sur une relation de respect et de confiance entre les équipes managériales. Les travaux d'analyse et de structuration se poursuivent pour permettre ce rapprochement qui sera conditionné à l'homologation des projets de plan de continuation par le Tribunal.

Le plan de redressement par voie de continuation définitif qui sera le cas échéant homologué par le Tribunal de commerce sera mis à disposition du public sur le site internet de la société.

¹ Communiqué du 16 octobre 2024

² Communiqué du 20 décembre 2024



Plus d'informations sur www.mare-nostrum.eu

A propos de Mare Nostrum :

Depuis plus de 20 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert innovant de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement et la formation. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Mare Nostrum est éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR.



Contacts



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs/Presse

Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

marenostrum@aelium.fr

